RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

IGÉSR
INSPECTION GÉNÉRALE
DE L'ÉDUCATION, DU SPORT
ET DE LA RECHERCHE

Anne GASNIER
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recerche
Responsable nationale des sujets du BTS Professions immobilières

110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

Paris, le 09/11/2026

Madame, Monsieur,

L'épreuve E7 « Conseil en gestion du bâti dans le contexte de changement climatique » du BTS Professions immobilières dont vous assurez la préparation, ou pour laquelle vous vous préparez sous le statut de candidat individuel, s'appuie sur le dossier documentaire ci-joint.

Ce dossier documentaire doit être travaillé par les candidats selon la progression pédagogique établie pour l'acquisition des compétences du bloc 3 « Conseil en gestion du bâti dans le contexte de changement climatique ».

Pour les établissements habilités à l'évaluation en CCF, les situations 2 et 3 devront prendre appui sur ce dossier documentaire.

Pour les établissements non habilités et les candidats individuels, l'épreuve ponctuelle présentera une série de questions et/ou de problèmes à résoudre qui s'appuieront sur des documents issus du dossier.

Cordialement

Anne GASNIER

